

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DE MORGES

“Nous n’héritons pas
la terre de nos ancêtres,
nous l’empruntons à
nos enfants”
(*A. de Saint Exupéry*)



BULLETIN D'INFORMATION

N°38

août 2003

Table des matières

Editorial	page n°3
Le giratoire du Moulin	page n°4
La cour des Rives de la Morges	page n°6
La Place de la Gare	page n°8
La Gottaz	page n°10
La chute de la Morges aux Eaux Minérales	page n°12
Une nouvelle tâche pour l'ASM	page n°13
Publication de l'étude concernant la traversée autoroutière de Morges	page n°14
Procès-verbal de l'assemblée générale	page n°15
L'ASM inefficace ? Ou Les méandres des dossiers d'enquête.	page n°15
Nos prochains rendez-vous	page n°16
Les panneaux du PEDIBUS ont fait leur apparition à Morges	page n°16

Si, dans ce numéro, se trouve le bulletin de versement c'est

- soit que vous êtes membre ASM et que votre cotisation ne nous est pas encore parvenue,

- soit que vous n'êtes pas encore membre et que nous ne voulons pas vous priver de la possibilité de le devenir en payant la cotisation 2003 (20.- francs)

Un grand merci à chacun de sa contribution

ASM

CASE 2218 1110 MORGES 2 CCP 10-17957-7

Visitez notre site <http://www.asm-morges.ch/>

Ce bulletin est édité par le comité de l'ASM: MM J. Alméras, F. Amrhein, P.-Y. Bosshard, F. Garnier, P. Knobel, J. Longchamp, J.-P. Morisetti, J. Merino, P. Schmidt, .

Adresse du président: J. Longchamp, Banc-Vert 17, 1110 Morges, tél 801'02'27, e-mail info@asm-morges.ch

Editorial

LE DÉSIR D'UN URBANISME DE QUALITÉ S'EXPRIME

Fin mai, un bon groupe de personnes a participé au « Safari Urbain ». Il s'agissait de parcourir la ville et, en certains points prédéterminés, d'observer la qualité du lieu. Les remarques furent nombreuses, la discussion riche; étonnés de faire des découvertes dans leur propre ville, les participants se déclarèrent très satisfaits.

Plusieurs semaines auparavant, plus d'une centaine de gymnasiens avaient eux aussi débuté une observation approfondie de la qualité urbaine de Morges en partant des mêmes points.

Début juin, à Beausobre, sous le titre NOTRE VILLE A LA CROISEE DES REGARDS, une soirée permet la rencontre des deux démarches. La richesse des apports lança une discussion nourrie.

A cette occasion, nous avons vécu une expérience étonnante: Autant jeunes qu'adultes, lorsqu'ils arrêtent leur regard, les habitants et les utilisateurs de la ville ont une perception très riche de la ville. Ils sont heureux de la communiquer, prêts à en discuter et pleins d'idées pour améliorer la qualité de vie. Tout le contraire de l'individualisme et de l'indifférence qu'on évoque si souvent.

Au moment où, à la suite de Bâle, Lausanne se lance dans l'opération « Quartier 21 » qui doit mettre en place une vraie démocratie participative dans l'aménagement urbain, on constate qu'à Morges aussi l'intérêt pour l'aménagement de la cité existe...

UNE CONVICTION

Un bulletin, fût-ce celui de l'ASM, n'arrivera jamais à donner un compte-rendu exhaustif des points intéressants abordés lors de ces activités. Retenons une conviction née du safari :

En observant la zone d'extension du centre (entre vieille ville et voies CFF), on constate que les espaces extérieurs et des cours intérieures sont un enjeu majeur de la qualité de vie de Morges. Par leur disposition plus ou moins en carré, les îlots denses de ce quartier dégagent un espace intérieur à l'abri des nuisances urbaines qui, s'il est judicieusement conçu, aménagé, utilisé, peut offrir un prolongement extérieur de toute première importance pour les résidents. Au moment où un grand nombre de ces îlots vont, au moins partiellement, être reconstruits, il est indispensable de se poser la question des moyens d'arriver à l'excellence pour ces cours intérieures. En effet, si nous voulons vraiment que des gens de toutes conditions, des familles choisissent de résider à Morges et y restent, nous ne pouvons pas nous permettre de « louper » ces cours. L'exigence est très haute : l'espace intérieur de l'îlot doit être fonctionnel, convivial, il doit combiner une certaine intimité de l'espace privé avec passage graduel vers l'espace public et ouverture sur lui. L'ensoleillement, la végétation, la générosité de l'espace doivent être judicieusement dosés... Allez visiter vous-mêmes, vous constaterez le charme de certains lieux en attente de ... recon-(ou dé)-struction et les erreurs évidentes déjà commises ... à réparer.

UN BREF COMPTE-RENDU

Ce n'est qu'une toute petite part de ce qui a été apporté à la soirée NOTRE VILLE A LA CROISEE DES REGARDS dont nous vous rendons compte dans la première partie de ce bulletin. (On proposait environ 30 points d'observation ! ! !) C'est par centaines que les gymnasiens ont amené des photos, des observations et des réflexions. Qu'ils soient ici félicités pour leur sens critique, leur engagement et remerciés pour nous en avoir fait bénéficier.

LA TRAVERSEE AUTOROUTIERE DE MORGES

Parmi d'autres sujets que vous découvrirez au fil de nos pages, nous vous recommandons de prendre connaissance de notre point de vue au moment où vient d'être dévoilé le grand projet pour soulager Morges.

Le giratoire du Moulin

Les gymnasiens perçoivent



Lieu stratégique qui nous envoie aux quatre coins de la ville. Constamment fréquenté, du matin au soir. Malgré son aspect peu attrayant, il permet un accès à la gare comme aux villages des alentours.



Le giratoire est un lieu, car il sert de point de repère. A partir de ce lieu, on peut choisir facilement la direction que l'on aimerait prendre. Il représente un point central de Morges. Le giratoire de la gare est un non-lieu situé à la croisée des routes venant de la campagne et des différents quartiers de la ville et pollué par la proximité de l'autoroute. Personne ne se rencontre à ce giratoire, car il s'agit d'un endroit désagréable où les passants ne restent pas longtemps.



Le giratoire de la gare est un non-lieu, car la densité de la circulation y est élevée. Situé au nord de la gare, il est à demi couvert par le pont de l'autoroute. Pour ce qui est du cadre, difficile de trouver pire : des routes, l'autoroute au-dessus, des parkings autour, autrement dit, rien que du béton et du goudron.



Au giratoire de la gare, on se sent oppressé par la densité du trafic, les couleurs sombres et monotones des rues environnantes et du manque de lumière dû aux deux ponts passant juste au-dessus. Dans le parking, s'accablent des restes et des carcasses de vélos volés. L'odeur y est également fort désagréable. Cet endroit est la porte d'entrée à la partie animée de la ville.



Nous classons le giratoire sans hésitation dans la catégorie des non-lieux. C'est un endroit pourri qui est beaucoup utilisé, ce qui explique un peu son taux de pollution élevé. Il est sale sans un brin de verdure. Endroit étrange qui fait peur le soir lorsqu'il fait nuit. C'est triste, déprimant et intrigant.



L'avis des participants au safari

C'est le non-lieu par excellence (glauque, bruyant, sombre,...) Mais ne peut pas être supprimé et est difficile à améliorer. Tous les aspects négatifs se concentrent en ce point.

« Mission impossible » L'idée de suspendre un passage piéton me semble géniale !

Bruyant – engorgé – invivable !

Casse-tête. Devrait être intégré dans le futur concept de la traversée de Morges. Le parking du Pont-Neuf est une hérésie dans ce contexte.

Pas terrible pour les vélos, pour les piétons, pour les enfants. Un passage sous voies vers la place de la gare serait bienvenu. Endroit bruyant, noir,...

No comment ! Incontournable – mal nécessaire, très pratique.

Lieu rébarbatif au possible, type même du non-lieu. Désagréable pour le piéton (bruit : impossible de s'entendre), mais par ailleurs essentiel comme porte de la ville.

Un peu de verdure au milieu du giratoire égayerait le lieu. Mais attention à ne pas charger : les automobilistes doivent particulièrement se concentrer : entrées en étoile de routes avec des passages pour piétons qui ne traversent jamais ensemble !!!

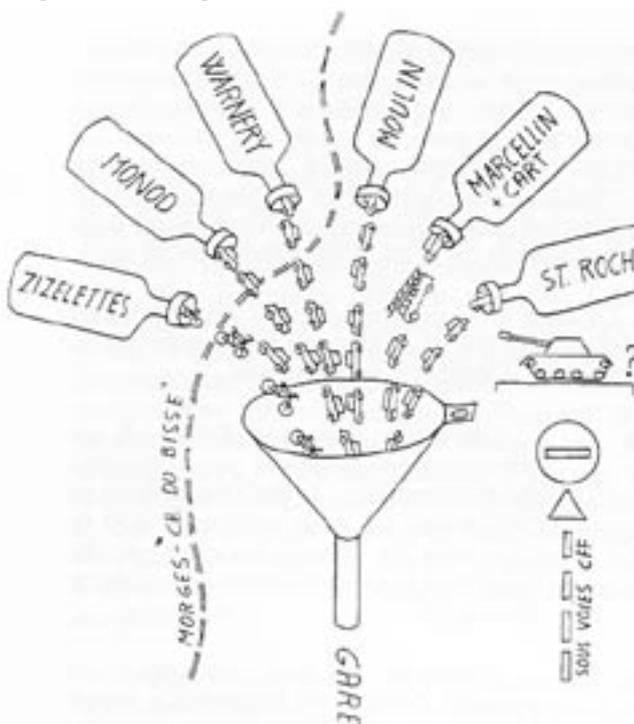
Aucune unité dans les parois antibruit. Absence de protection pour les cyclistes (pistes). Double zéro pointé en matière de convivialité.



Nous pensons que c'est un lieu, car pour nous rendre au centre de Morges en voiture, nous sommes presque obligés de passer par là, surtout si nous habitons les hauts de Morges. On utilise même ce giratoire pour accéder à l'entrée autoroutière en direction de Genève.



Le giratoire de la gare est un endroit bruyant surtout à cause du pont. On se sent d'ailleurs vaguement agressé par cette résonance et l'envie d'y rester ne nous traverserait pas l'esprit. Par conséquent, c'est un non-lieu.



Les gymnasiens perçoivent



Lieu caché et encerclé d'immeubles, cette cour devrait être le jardin gardé des locataires. Elle semble cependant faire davantage office de débarras où l'on place poubelles, étendages à lessive ainsi que garages et voitures. Dès l'entrée, l'omniprésence d'objets ménagers fait de cette cour un endroit utilisé pour les besoins usuels plus qu'un lieu social autour de jeux d'enfants et de bancs.



C'est un lieu, car ce quartier d'habitation est tranquille et il y règne une atmosphère agréable. A côté du cinéma, d'une pizzeria, du Parc de l'Indépendance et du bord du lac, il permet aux habitants de se divertir sans avoir besoin d'aller loin.



L'intérieur de la cour des Rives de la Morges est un non-lieu car cet endroit est dénué de charme. Il sert d'arrière-cour d'immeubles et de garage. Les façades variant dans les coloris gris n'apportent pas beaucoup de gaieté à l'endroit déjà par lui-même relativement sordide.

Les gymnasiens font le point à partir de leur perception

L'intérieur de la cour des rives de la Morges est unanimement désigné comme un **non-lieu**, jugement résumé par ces adjectifs : sombre, renfermé, dégradé, moche, glauque... Il s'agit d'une sorte de cité HLM morgienne, dont en plus les bâtiments sont vieux, mal entretenus et sombres. Le concepteur de ce lieu a sans doute plus pensé à la fonctionnalité et à la rentabilité qu'à la beauté. L'espace y est mal géré, goudronnage excessif, absence de lieu récréatif pour les enfants, manque de verdure et de lumière.

Le seul espace vert est minuscule et entouré de places de parc et de béton. Cette cour sert encore de débarras et de lieu de déjection des détritiques des immeubles. L'un des aspects les plus caractéristiques de ce non-lieu est que les gens ne font qu'y passer pour sortir, rentrer chez eux, parquer leur voiture ou transporter leurs ordures.

Personne ne reste dans la cour.

La disposition des immeubles n'aide pas à l'aménagement de la cour. Dressés en cercle, ils semblent bien menaçants, certains les ont même ressentis comme effrayants.

Pour **améliorer la qualité du lieu**, la chose la plus facile et la moins coûteuse serait le réaménagement de la cour et regroupant les places de parc et en créant un endroit tranquille et ombragé avec des jeux pour enfants et des bancs pour favoriser les

rencontres entre locataires ; il est vrai que la place à disposition est réduite à cause des dimensions modestes de la cour.

Pourquoi ne pas créer un **parking** souterrain ou du moins regrouper toutes les voitures au même endroit ? Et si les **poubelles** étaient dans un réduit ? Avec plus de **verdure** et même quelques **balançoires**, la perception de ce lieu pourrait changer. Un endroit pour les enfants mettrait de la vie. Des **couleurs d'immeubles** plus chaudes rendraient l'endroit plus gai. De ce point de vue, la rénovation des immeubles qui, il me semble, est en cours est une bonne chose.



L'avis des participants au safari

Calme, mais à part ça !!!

Tranquille. Peu propice aux jeux des enfants. Sortie sur la route dangereuse. N'est plus adaptée au grand nombre de voitures.

Sans voitures et sans garages (ou avec garage souterrain) ce pourrait être un magnifique parc !

Cet espace, qui devait être convivial lors de sa réalisation, a été dénaturé par la construction des garages.

Il n'y a aucune illumination ! Cour morte – sans aucune vie ! Du trafic... dommage pour les enfants du quartier !

L'idée de la cour intérieure est bonne. Mais l'adjonction des garages a tout compromis ! Devrait-on les « immerger » ? Mais à quel prix ?

Qualité de l'espace intérieur : calme / soleil tournant. Mais étrié : cohabitation forcée des garages, des voitures, des poubelles, des étendages, des barres pour taper les tapis... Où sont les jeux, l'espace pour jouer ? Il y a des fleurs mais aucun banc. Au moins une façade dirigée vers l'intérieur est triste et pauvre : un mur lisse avec des trous pour fenêtres.

Pas esthétique. Mais le côté pratique, il ne faut pas l'oublier. C'est aussi un endroit non visible !

Calme / peu de circulation, mais le parking prend trop de place dans un lieu où cela pourrait être idyllique avec un peu de verdure.



La Place de la Gare

Les gymnasiens perçoivent



La Place de la Gare est un lieu, car il y a toujours des gens, on y trouve des magasins, des cafés, des moyens de transport, c'est un endroit plein de vie et où règne une atmosphère chaleureuse.



La gare est complice de notre vie sociale. En effet, la plupart des personnes de notre âge ne possède pas de voiture. Nous empruntons donc le train pour nos déplacements, particulièrement pour nos divertissements. Il faut aussi relever que la gare est un lieu de rencontre où il y a toujours du monde, en particulier des jeunes. Et nous aussi nous aimons y aller simplement pour passer du temps avec nos amis. Nous y avons nos habitudes. Cependant ce n'est pas un endroit très esthétique, ni accueillant. Il est triste et froid. Toutefois, le contraste entre la partie ancienne et celle qui est rénovée est intéressant, mais pas beau !



Je trouve franchement que l'organisation de cette place laisse à désirer. Des gens laissent toujours leur voiture parquée sur les emplacements réservés aux cars postaux. Cela provoque souvent de petits conflits, des coups de klaxon qui dérangent tout le monde et produit des embouteillages inutiles.



La gare de Morges est un point central de la ville, un point de rencontre et aussi de mouvement. On y dénote une activité débordante surtout aux heures de pointe, lorsque, par exemple à 7h. 30 la place est inondée par une flopée de travailleurs ; jeunes et moins jeunes s'y retrouvent afin d'y emprunter toutes sortes de transports publics. C'est un lieu sans cesse en ébullition.



Une gare est souvent représentative de sa ville, de sa façon de vivre. Ici, on perçoit la multiculturalité et en même temps, par son aspect bien rangé et propre en ordre, on y retrouve un esprit bien suisse : rangé, strié, des diagonales, des verticales...

Un petit bémol : la place est souvent encombrée de taxis, bus, voitures ou scooters ; de plus les directions étant mal indiquées, souvent les voitures ne savent pas où se diriger.



C'est un endroit où l'on se retrouve facilement afin de « zoner ». On y aperçoit fréquemment un troupeau de jeunes un peu dégénérés à la recherche d'embrouilles faciles. Je n'y vois pas là un problème fondamental, cela apporte au lieu un peu de confrontation entre les gens qui peut être intéressante. Tout est relatif, une bande de jeunes qui squattent une gare, cela peut être mal perçu par une majorité de la population bien conventionnelle.



Il est vrai que nous n'utilisons jamais les bancs mis à notre disposition. Peut-être parce que nous manquons de temps ou que leur installation ne nous convient pas. En effet, l'ensoleillement et les quelques arbres placés à cet endroit n'arrivent pas à nous faire oublier que nous sommes en pleine ville, encerclés par le béton et la pollution ambiante. Peut-être que si l'espace était plus large, avec des points d'eau, possédait une architecture originale avec des matériaux naturels tout en gardant néanmoins son aspect pratique, l'ensemble du lieu prendrait une dimension plus conviviale, même si ce n'est pas le rôle premier d'une gare. Pendant les heures de pointe, il y a trop de monde. Certains se sentent opprimés. Alors les rencontres sont difficiles, car on se fond dans la masse et personne ne nous remarque.

Les gymnasiens font le point à partir de leur perception

En plus de l'insécurité des piétons et de l'entassement des véhicules, il y a un manque cruel de verdure qui n'est comblé en aucune manière par les deux arbres abandonnés au milieu de la place.

La partie qui se trouve en dessous du parking est très peu fréquentée et si elle l'est vous n'y verrez que des drogués et des bourrés. La petite place cachée tout en haut sur le quai 1 est aussi un lieu pour les échanges de drogues, alors qu'elle pourrait, en abattant les murs, bien sûr, accueillir une terrasse de café.

L'idéal serait bien sûr d'agrandir cette place en supprimant par exemple le parking pour voitures et pour vélos. Ils sont naturellement essentiels, mais ils pourraient être déplacés... On pourrait supprimer la place au-dessus de la gare qui, pour l'instant, n'est utile que pour les gens qui veulent consommer de la drogue et créer pour le parking un accès plus direct à la gare. L'espace vers le giratoire de la gare et plus précisément sous le pont peut être utilisé à condition qu'il soit sécurisé et, éventuellement relié au passage sous-voies. En déplaçant ce qui donne ce sentiment de manque d'espace, la gare pourrait ainsi devenir plus conviviale tout en gardant sa fonctionnalité. De cette manière, on pourrait imaginer de plus grandes terrasses et plus de place pour la verdure.

Pour rendre le lieu encore plus accueillant, il serait intéressant d'y ajouter quelques cafés plus « rigolos » que le buffet de la gare. La verdure serait aussi à transformer (pitié, pas de géraniums rouges !), en face des bancs, une petite pelouse verdoyante. Pour modifier les perceptions négatives, il faudrait, par exemple, renforcer la sécurité avec quelques securitas.

Ce lieu serait beaucoup plus agréable si l'on pouvait interdire la circulation des voitures.



Les gymnasiens perçoivent



La Gottaz

La Gottaz est un lieu un peu à l'écart de Morges. Mais il est sympa d'y boire un verre avec les copains ou de s'amuser sur le terrain qui se situe



derrière le centre commercial. Ce quartier est une ville en elle-même, elle a des habitations, un centre commercial et des parcs.

La Gottaz peut être un lieu ou un non-lieu suivant l'endroit d'où on l'observe. Vers le parking, Waro et les bâtiments foncés, c'est un non-lieu. L'odeur que la station d'essence dégage renforce cette



impression. Si l'on se place à l'intérieur de la partie résidentielle, c'est un lieu. Le bruit que font les voitures ne passe pas ; il y a de



l'herbe, quelques arbres, une place de jeux. Par ailleurs, l'homogénéité architecturale donne une identité au quartier et lui confère l'image d'un certain statut social. L'atmosphère que dégage ce quartier est quelque peu austère. Cet ensemble manque de convivialité. Cela est peut-être dû aux

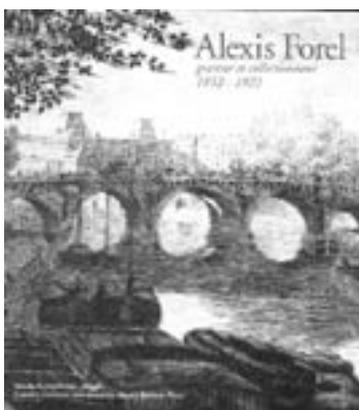


Les gymnasiens font le point à partir de leur perception

nombreux bâtiments qu'il présente, alors que, selon nous, de petits magasins seraient bienvenus. Nous avons ressenti à cet endroit l'ambiance d'un quartier vivant. Nous pensons que cette animation est due aux divers magasins qui offrent tout de même une multitude de choix, tels que Waro qui propose de la nourriture et des produits non-alimentaires, *la Halle aux chaussures*, *Cats and dogs*; le tea-room et sa terrasse donne particulièrement envie de s'arrêter à l'ombre des arbres. L'école de la Gottaz se situe à gauche du magasin de chaussures.

La Gottaz est perçue comme une sorte d'île, de petit village indépendant à l'intérieur de Morges. A partir de cette constatation, les perceptions divergent : certains sont sensibles à l'isolement, à l'éloignement, d'autres y voient un havre de paix, de tranquillité, de bien-être avec son environnement de verdure et de calme, offrant tout le nécessaire pour mener une vie paisible sans qu'il soit nécessaire de recourir au centre ville. On y trouve une poste, un centre commercial, un tea-room, des médecins, une école, un EMS et surtout un lotissement d'immeubles qui semblent fort confortables avec leurs balcons ensoleillés. Il y a même une place de jeux pour enfants. Ce lieu est encore très facilement accessible grâce aux voies de communication qui l'entourent. Il possède un arrêt du BAM et se situe à la sortie de l'autoroute. La Gottaz peut donc être un lieu idéal d'habitation, par exemple, pour des personnes sans voiture.

Pour un certain nombre d'élèves, la seule présence d'un centre commercial et d'immeubles consacrés à l'activité surtout tertiaire suffit à faire apparaître le quartier comme un non-lieu. Un élève s'interroge : Pourquoi Waro et les bureaux sont-ils considérés comme un non-lieu ? Ce sont les places de travail de dizaines de personnes et



Jusqu'au 14 septembre, le Musée Jenisch à Vevey présente

La collection Alexis Forel, Une histoire de la gravure du XVI^e au XIX^e siècle

Dès le 9 octobre (jusqu'au 30 novembre) le Musée Alexis Forel présentera une Rétrospective :

L'Œuvre gravée d'Alexis Forel

A l'occasion de ces deux expositions, un remarquable catalogue Alexis Forel, Graveur et collectionneur a été publié. Le prix de souscription (CHF 30.-) est valable pendant la durée des expositions.

La chute de la Morges aux Eaux Minérales

Les gymnasiens perçoivent



La chute des Eaux Minérales est un endroit surprenant et plutôt insolite puisque ce petit coin de nature où l'on peut entendre le doux chant des oiseaux, de la rivière et de sa chute longe une zone résidentielle où la densité de la population est assez élevée. Tout au long de la rivière se trouve un petit sentier ombragé permettant aux résidents et aux passants de quitter l'ambiance de la ville le temps d'une minute. Un lieu surprenant puisqu'il n'a probablement pas été conçu pour le plaisir des habitants.



Nous avons ressenti à cet endroit une atmosphère particulière due certainement au bruit de la cascade. En se promenant dans ce secteur, on passe directement de l'ambiance de la ville, c'est-à-dire voitures en multitude et pollution à l'ambiance naturelle offerte par le bruit de cette chute et la présence des arbres et de la végétation qui l'entourent. Endroit qui a brisé tous nos espoirs de venir en canoë à l'école !



L'ambiance ressentie lorsque nous avons pris nos photos était monotone. La chute située près de la patinoire ne nous a pas touchés. Ceci est sûrement dû au peu de personnes fréquentant cet endroit qui, en outre, reste caché par d'imposants bâtiments. Le lieu reste froid et « ombrageux ».



Quelques canalisations venant se jeter dans la rivière et les côtés bétonnés de la chute ne nous donnent pas vraiment l'impression d'être dans un milieu naturel. Cet endroit est négligé et mal entretenu.



L'avis des participants au safari

Ajouter quelques bancs pour le repos des promeneurs.

Très plaisant. J'adore cet endroit, les sous-bois surtout en remontant de la ville !

Magnifique. Un vrai paradis. Ne pourrait-on pas aménager l'ancienne fontaine avec quelques bancs pour prendre le frais en été ?

Lieu de qualité. Il faudrait peut-être modifier la canalisation de la rive droite.

Bel endroit. Il manquerait des panneaux indicateurs de " La source ", plus des poubelles, bancs, camouflage du tuyau de la patinoire. Permettre une promenade plus longue le long de la Morges en amont.

Site charmant – un peu sauvage – mériterait un aménagement léger, sinon une remise en eau de la fontaine ! De grâce, supprimez la canalisation en plastique orange !

La rivière et la chute restant, le nom Moulin rappellent l'utilisation historique. Par la proximité des immeubles, deux mondes s'interpénètrent. Le lieu n'est pas mis en valeur.

Endroit très sympathique. A laisser naturel !

Qualité OK. Grillage treillis inesthétiques / installations (crépine, boîtier, métal) idem / Manque de bancs publics. Panneau historico-pédagogique : " Eaux Minérales " à installer.

Prolongeons le sentier! Pourquoi ne pas offrir aux Morgiens et aux hôtes de la région la possibilité de belles balades en pleine nature et à proximité de la ville?

Une nouvelle tâche pour l'ASM

Reprenant la suggestion d'un des participants au safari, le comité ASM est bien décidé à se lancer dans une nouvelle tâche:

Promouvoir la réalisation d'un sentier pédestre remontant la Morges jusqu'à la hauteur de Vaux, voire Clarmont.

C'est plus vite dit que fait et nous aurons l'occasion de solliciter l'appui de tous nos membres dans nos démarches et travaux. A bientôt donc sur ce sujet!



Rosa Thea Creton
*Bonne
de Bourbon*
Comtesse de Savoie



Cobérita

Collection Archives vivantes

Nous attirons votre attention sur la sortie de
l'ouvrage de Madame Rosa Thea Creton:
BONNE DE BOURBON, Comtesse de Savoie.

Vous vous souvenez tous que la regrettée historienne morgienne était membre du Comité de l'ASM et qu'à maintes reprises, elle enrichit notre bulletin de ses contributions.

C'est grâce au travail de M. Francesco Creton que l'œuvre posthume de sa chère épouse a pu être publiée.

A toutes ces excellentes raisons d'honorer Mme Creton, il faut encore ajouter que la biographie qu'elle nous livre se lit facilement et que le destin de cette fameuse « reine du Pays de Vaud » reste fabuleux.

Publication de l'étude concernant la traversée autoroutière de Morges

Comme l'immense majorité des Morgiens, l'Association pour la Sauvegarde de Morges a de multiples raisons de se réjouir du résultat de cette étude présenté à mi-juin :

- Nous l'avons déjà souligné, c'est la première fois que **toutes les autorités concernées** se mettent ensemble et se posent vraiment la question : « comment soulager Morges de cette malheureuse traversée autoroutière ? ». Première fois aussi que tous manifestent la volonté d'aboutir à une solution.
- La variante retenue : - enterrement ou **couverture de l'autoroute** dont le tracé sera remplacé par une voie urbaine distribuant la circulation locale - a le mérite de diminuer la coupure du territoire urbain. Elle est donc **excellente pour la ville**: Morges sera plus accessible et débarrassée de tout trafic de transit. La ville pourrait même gagner de nouveaux quartiers attractifs le long de cette nouvelle avenue !
- Le **langage est totalement nouveau** : La conclusion de l'étude l'affirme, il faut cesser d'essayer d'adapter l'infrastructure routière à une croissance du trafic automobile. A l'aide de toute une série de mesures coordonnées, il faut supprimer certains besoins et agir pour que la part supplémentaire de mobilité se reporte sur d'autres moyens de transport : marche à pied, bicyclette et, bien sûr, transports publics. C'est là, le discours de l'ASM depuis 15 ans ! Donc nous ne pouvons qu'applaudir des deux mains.

Malheureusement notre enthousiasme est tempéré par une longue série de «mais»:

- Mais ... **l'étude n'est pas la décision**. En étroite collaboration avec les responsables techniques et politiques, les experts invitent les autorités à s'engager sur ce chemin, encore faut-il que commune, canton, confédération prennent réellement les décisions permettant effectivement la réalisation.
- Mais ... **quelle solution pour Morges en attendant?** Nous n'avons trouvé trace nulle part ne serait-ce qu'un commencement de réponse à cette question. Selon une estimation très optimiste, la réalisation envisagée pourra être sous toit dans 15 - 20 ans. Quelles mesures d'attente peut-on mettre en œuvre notamment pour délivrer la rue Louis-de-Savoie du transit ? Puisque le problème est largement reconnu comme très sérieux, on ne peut pas attendre deux décennies avant de commencer à le résoudre. **Concrètement, que faire aujourd'hui ?**
- Mais ... **comment mettre en œuvre tout le volet « aménagement du territoire »** pourtant déclaré essentiel par les experts? Si nous voulons rester réalistes, constatons que les autorités déclarent vouloir changer totalement de politique, faire l'inverse de ce qu'elles font encore aujourd'hui, bousculer les habitudes :
- Comment l'Etat de Vaud aura-t-il tout d'un coup **la volonté** et surtout **les moyens** d'implanter les activités et les nouveaux quartiers résidentiels près des transports publics performants?¹ Or, on sait que chaque commune veut attirer le maximum de résidences périphériques, notamment dans le cadre de la surenchère fiscale.² L'Etat de Vaud lui-même

n'a jamais rien fait pour freiner l'implantation – par exemple à Littoral Parc – de commerces gros générateurs de trafic automobile. On est curieux de voir comment cette nouvelle orientation va s'imposer dans les rouages de l'Etat !

- Mais ... en ce qui concerne **les transports publics**, les questions sont tout aussi nombreuses. Les experts concluent donc, entre autre, qu'il faut que la ligne CFF régionale soit desservie tous les quarts d'heure (troisième voie nécessaire), que le TSOL (déjà baptisé M3 sur ce tronçon) soit prolongé jusqu'à Morges, que la ligne 57 soit renforcée, etc...³ Au moment où les coupes budgétaires de la Confédération menacent directement les prestations existantes de transports publics, comment imaginer un tel renforcement pourtant absolument indispensable? Mais ... espérons que le vent a vraiment tourné...
- Mais ... en ce qui concerne, **les moyens de transport alternatifs**, en particulier le vélo : Depuis au moins 15 ans (études diverses, discussions) on parle d'une voie cyclable de Dorigny à Morges, sans parvenir à un résultat valable. Sans parler des liaisons vers Bussigny – Renens – Ecublens. L'Association Transport et Environnement (ATE) a fourni, il y a quelques mois, une série très complète de propositions concrètes. On peut commencer aujourd'hui à passer à la réalisation! Encore faudrait-il que l'Etat et les Communes cessent de prétendre que c'est à l'autre de faire le travail !
- Mais ... en ville de Morges, on peut craindre qu'il faille attendre aussi pour que toute la politique d'aménagement se base sur les conclusions proclamées par le rapport: la croissance du trafic doit être absorbée par les transports publics et les modes alternatifs de transport. Ici aussi, on peut commencer aujourd'hui à revoir les plans directeurs, la politique de parcage, les mesures en faveur des piétons et des cyclistes, sans parler de l'information circonstanciée et participative de la population, etc...

En aucun cas, nous voudrions être des rabat-joie. Nous serions les premiers enchantés s'il s'avère que nous sommes trop pessimistes. Mais nous ne pourrions accepter que les conclusions d'une étude sérieuse coûtant 300'000 francs⁴ ne débouchent que sur des incantations sans effet. Personne n'a le droit de jouer avec l'avenir à long terme de notre ville!

Un excellent moyen pour éviter cet écueil : que la population s'unisse et exige des actes aujourd'hui déjà !

ASM

¹ Il y a peu, au cours d'un marchandage avec les communes, l'Etat abandonnait une part de ses droits de regard sur les plans communaux.

² Allez dire aux autorités communales des villages au-dessus de Morges, que, désormais, on cherche à encourager la construction de nouveaux quartiers près des gares et qu'il faut freiner la construction de villas dans la campagne!

³ Il y a quelques années, le chef de service des transports expliquait pourquoi le Canton approuvait les CFF qui renonçaient à la 3^e voie initialement prévue entre Genève et Lausanne. Nous restons circonspects devant cette volte-face.

⁴ Sans parler des frais engagés ces 10 ou 20 dernières années pour les innombrables études sur la circulation à Morges.

Procès-verbal de l'assemblée générale

Cette assemblée générale du 5 juin 2003, 20h30 à Beausobre, fait suite au débat gymnasiens et adultes : « Notre ville à la croisée des regards », préparé par le « safari urbain »

Présents : M. Paccaud municipal de l'urbanisme à Morges, une quinzaine de membres et le comité.

L'ordre du jour est accepté.

Notre infatigable Président, dans son rapport d'activités de cette année écoulée, joue de paradoxes ! L'ASM se porte bien, mais manque de vitalité. Néanmoins, nos contacts avec la municipalité sont cordiaux et nous permettent de nous faire entendre. En résumé les points forts l'année 2002-2003 :

- Participation à la création du Pedibus
- Développement du groupe des guides morgiens. Bien qu'autonome, cette organisation regroupant une vingtaine de personnes nécessite un engagement très important : 300 personnes ont été accueillies en 2002. Ce chiffre est déjà dépassé en 2003 au début juin.
- Nous faisons partie de l'Union des sociétés locales
- Lancement des bulletins (36 +37)
- Préparation d'une vue, à vol d'oiseau, de Morges au XVIII^e S.

Mais, malgré ces travaux, la sensation de léthargie plane sur l'association : nous ne rencontrons que peu d'échos dans nos entreprises.

Parfois, certaines personnes se plaignent du manque d'efficacité de l'ASM.

En conclusion Monsieur Longchamp remercie toutes les personnes actives au sein de l'association et espère un renouvellement de forces vives.

Les comptes, présentés par le caissier et visés par les vérificateurs des comptes, présentent un léger déficit (Fr. 2'001,15) provenant d'un bulletin N°36 très volumineux, de la création du site internet par un spécialiste et de cotisations tardives non encore enregistrées à la date de l'établissement des comptes. L'assemblée exprime sa confiance au comité en ratifiant les comptes.

La commune de Morges alloue une subvention de Fr. 1'500.- pour aider les guides morgiens. Nous la remercions.

Le budget devra être réaliste et prendre en compte les frais d'établissement de la gravure de Morges au XVIII^e S. Il est adopté tel que présenté.

Le comité de l'ASM a le plaisir de compter sur un nouveau membre, élu par cette assemblée : Monsieur Francis GARNIER qui remplace Mlle Nicole JUFER démissionnaire.

L'enquête publique du bâtiment locatif, situé chemin du Bochet 13, suscite plusieurs remarques de la part de M. Paccaud, puisque la Municipalité a levé l'opposition formulée par l'ASM. (Voir article ci-contre)

La séance est levée à 21h30.

Le secrétaire : Philippe Schmidt

L'ASM inefficace ? Ou Les méandres des dossiers d'enquête.

Quelques membres de notre association nous ont reproché de « Ne rien faire ou d'être inutile ! » En particulier concernant l'enquête publique d'un locatif au chemin du Bochet.

Voici quelques précisions à ce propos.

L'ASM a consulté le dossier d'enquête précitée dans les délais.

Elle a formulé une opposition en relevant certains points importants.

- Accroissement de la circulation dans ce secteur.
- Trop de place de garages (cette mesure encourage les locataires à posséder plusieurs voitures !)
- Forme du toit incompatible avec le quartier.

Si le premier point a fait l'objet de négociations et modifications, en revanche, le dernier point, malgré des arguments développés, et bien qu'ils fussent bons, ne pouvaient pas résister à l'article réglementant les toitures de ce quartier. En effet, la municipalité a la liberté d'accorder « d'autres types de toitures ». L'architecte s'est fendu d'une réponse importante, certainement rédigée par un homme de loi, et la municipalité, par le biais de son responsable des dossiers d'enquête, a donné raison à l'architecte en levant notre opposition

Il était inutile de se lancer dans une procédure si les dispositions réglementaires donnent la liberté sur les formes de toit. Juridiquement l'affaire était entendue et le recours perdu d'avance, faute de pouvoir s'appuyer sur une base légale et solide.

L'architecte a « inventé » une nouvelle forme de toit et il en est très fier. L'intégration au quartier, dans le sens que nous l'imaginons, ne l'intéresse guère. Il « bâtit le site » !?

Dans un passé relatif (les années 60), on a inventé de nouvelles toitures : les inversées. Au lieu de construire des pans, avec le faîte au centre du bâtiment et les chéneaux rejetant l'eau vers l'extérieur des façades, on a conçu le point bas au centre du bâtiment et les points hauts sur les façades extérieures. Le résultat ne s'est pas fait attendre... Le nombre de gouttières et de problèmes a vite mis un terme à cette ineptie. Va-t-on recommencer avec les toits ronds? Certainement oui.

Ainsi l'ASM a bien réagi, mais n'a pas pu contrer cette forme architecturale. Ceci ne nous décourage pas, nous demeurons vigilants à chaque occasion sensible.

Comment? Vous n'avez pas encore participé au **concours CONNAISSEZ-VOUS MORGES** sur le site **asm-morges.ch**?

Domage, le délai est dépassé; il est trop tard pour concourir.

Monsieur Robert Loup est lauréat de cette édition. Comme prix il a reçu l'ouvrage de Mme Rosa Thea Creton «Bonne de Bourbon». Le concours était peut-être un peu difficile, puisque même notre lauréat n'a pas réussi à faire un sans faute!

Vous désirez connaître les réponses exactes. Vous les trouverez actuellement sur le site.



Les panneaux du PEDIBUS ont fait leur apparition à Morges

En fait cette ligne verte du PEDIBUS en direction du collège du Petit-Dézaley fonctionne déjà depuis presque un an.

Vous connaissez tous ce système: Les parents intéressés s'organisent pour que les enfants d'un même quartier soient conduits à l'école (ou ramenés à proximité de la maison) à pied, alternativement par l'une ou l'autre des mamans (ou des papas). Le PEDIBUS est un système simple, mais obéissant à des règles très précises pour que chacun puisse lui faire entièrement confiance.

La ville de Morges soutient les parents qui désirent mettre sur pied une ligne de PEDIBUS. En août, la Direction des Ecoles joindra à chaque communication d'enclassement une brève information pour ceux que cela intéresserait. De son côté, l'ASM se met volontiers à disposition pour coordonner la mise en place des lignes et pour transmettre les informations nécessaires sur le fonctionnement du système. Il n'en reste pas moins que l'investissement en temps au cours de l'année est le fait des parents qui acceptent d'assurer l'accompagnement du groupe une ou deux fois chaque semaine.

Pour leur sécurité d'abord et aussi pour que les enfants fassent chaque jour l'expérience de la ville à pied, nous souhaitons qu'un grand nombre de «lignes» voient le jour.

Nos prochains rendez-vous

Jusqu'à fin août, **chaque mardi et vendredi** : visites guidées de la ville de Morges par les Guides d'accueil de Morges (ASM/MDA) (Sans inscriptions préalables). Départ 14h 30, devant l'Office du Tourisme.

*

Dans le cadre de l'Expo «René Morax, un théâtre pour le peuple», ouverte jusqu'au 7 septembre 2003 au Musée Alexis Forel

Promenades avec Monsieur René

Comme promis au printemps, les Guides d'accueil de Morges (ASM/MDA) vous emmènent à nouveau dans la ville de Morges sur les traces de René Morax. Du mardi 2 septembre au dimanche 7 septembre, départ à 14h 30 dans la cour du Musée Forel.

Aux mêmes dates Semaine populaire, entrée libre au Musée Forel de 14 à 18 heures.

Samedi 6 septembre : Monsieur Morax, si on chantait ?

Dès 15 heures, dans la cour du Musée Alexis Forel et dans la cour du Château de Morges, 4 chœurs interprètent les chants issus des plus célèbres spectacles du dramaturge vaudois.

Toutes ces manifestations sont offertes gratuitement au public et bénéficient du soutien de la Commune de Morges dans le cadre du Bicentenaire vaudois.

Journées du patrimoine, 13 et 14 septembre 2003

Visites guidées sur le thème : le verre et le vitrail

Rendez-vous et départ : Musée Alexis Forel, Grand-Rue 54

Samedi 13 septembre,

départs : 10h 30, 11h 30, 14h 30, 15h 30

Dimanche 14 septembre,

départs : 10h 30, 11h 30, 14h 30

*

Lundi 22 septembre : Journée «En ville sans ma voiture».

Des visites guidées spéciales de la ville de Morges seront offertes ce jour-là par les Guides d'accueil de Morges (ASM/MDA). Organisation Ville de Morges. Pour l'horaire et le rendez-vous, consulter en temps utile les annonces dans la presse.

*

Les Guides d'accueil de Morges (ASM/MDA) vous réservent encore une unique grande visite tout à fait spéciale et particulière de notre ville, probablement au mois d'octobre. Pour l'instant, nous gardons le secret, mais soyez attentifs aux annonces, vous ne serez pas déçus !!!